



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 – 9h00-12h30**

PAR VISIOCONFERENCE TEAMS

Ordre du Jour :

1. Cooptation d'Edouard Paillette – 1^{er} collègue
2. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
3. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2022
4. Activité des Groupes de Travail
5. Partenariat Comifer-Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)
 - a. Conventions 2021-2022 et 2022-2023
6. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle N
7. Site Internet
8. Evénements Comifer
 - a. Bilan Journée Thématique 2022
 - b. Journée Thématique 2023
 - c. 16^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS 2023
9. Divers
 - a. Charte de l'adhérent / Droit de diffusion
 - b. Contribution volontaire en nature
 - c. Participation du Comifer à des événements externes 2022

La réunion du Conseil d'Administration de ce 27 septembre 2022 se tenant sous forme de visioconférence, les votes se font au moyen de formulaires Google en ligne. Les administrateurs qui détiennent une procuration doivent voter pour l'administrateur qu'ils représentent. Les administrateurs dont le système informatique ne permet pas d'accéder aux formulaires Google votent oralement ou via la conversation de Teams.

En plus des 2 salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **16 administrateurs** participent à la réunion par visioconférence. Les absents ont envoyé 8 pouvoirs. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des participants est fournie en Annexe 1.

La réunion est ouverte à 9h08.

1. Cooptation d'Edouard Paillette – 1^{er} collègue

Suite au changement de fonction de Fanny Héraud, il est proposé de coopter Edouard Paillette, le nouvel adjoint à la cheffe du Bureau Eau, Sols et Economie Circulaire au sein du ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (DGPE), pour représenter ce ministère au sein du 1^{er} collège du Conseil d'Administration. Ingénieur agronome, il a exercé précédemment à la DRAAF de Normandie.

Résultat des votes (21 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	21
NON :	0
ABSTENTION :	0

→ **Edouard Paillette est coopté par le Conseil d'Administration, à l'unanimité, au sein du 1^{er} collège.**

Celui-ci devant s'absenter à 9h30, il donne pouvoir à Chloé Morel pour participer en son nom à la suite de la réunion et aux votes.

2. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

Le président propose l'ordre du jour présenté ci-dessus. Un point divers est ajouté, relatif au remboursement de la dette au GEMAS.

Résultat des votes (22 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	22
NON :	0
ABSTENTION :	0

→ **L'ordre du jour est approuvé en l'état, sans autre commentaire que l'ajout du point divers.**

3. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2022

Résultat des votes (22 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	21
NON :	0
ABSTENTION :	1

→ **Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration est approuvé en l'état, sans commentaire, ni ajout ni correction.**

4. Activité des Groupes de Travail

GT transversal : Séminaire des animateurs de GT

Les animateurs de tous les groupes de travail se sont réunis pour la première fois le 16 juin 2022 sous forme de séminaire. Celui-ci avait pour objectifs de dresser un état des lieux sur le fonctionnement de chaque groupe, d'identifier d'éventuels points d'amélioration et synergies, et de discuter sur l'orientation à donner aux travaux du COMIFER dans les années à venir.

Cette journée de travail a permis de préciser les rôles respectifs des animateurs, de la chargée de mission et de la déléguée générale pour améliorer la fluidité dans le fonctionnement des GT. Il a été décidé que les animateurs devraient désormais planifier les réunions des GT bien en amont, et

communiquer les dates de réunion à la chargée de mission et à la déléguée générale avant le 15 janvier chaque année.

Les GT peuvent se réunir plusieurs fois en visioconférence sur une demi-journée, et une fois par an physiquement. Il est proposé d'organiser ces réunions, si possible au moins une fois par an selon la disponibilité de salles, sous forme délocalisée.

Par ailleurs, pour faire progresser leurs travaux plus efficacement, les animateurs ont recommandé de favoriser des projets étudiants (travaux bibliographiques, enquêtes, etc.).

Sur la question de mettre sur pied un nouveau Groupe de Travail sur la thématique des oligo-éléments, il a été décidé, compte tenu de la disponibilité des membres de l'association et du risque de dispersion des forces vives, de ne pas monter de nouveau groupe, mais plutôt d'intégrer cette thématique dans les travaux des GT existants.

Enfin, il a été recommandé d'essayer de décroiser les GT en favorisant les travaux communs entre GT, pour dynamiser les réunions transversales (exemples de format à explorer : approche par filière ; journée sur une culture ; prise en compte de tous les éléments nutritifs...).

Cette réunion a été l'occasion de rappeler ou clarifier les périmètres respectifs des missions du RMT BOUCLAGE et du COMIFER.

Ont également été abordés lors de cette journée :

- Quelques sujets transversaux entre les GT :
 - Faire le point sur les travaux qui remettent en cause le concept de facteur limitant
 - Aborder le lien entre la fertilisation et la santé des végétaux
 - Impacts environnementaux, ACV, AB, etc.

- Les sujets potentiels à retenir pour les prochaines Journées thématiques et Rencontres, les GT pouvant servir d'incubateurs d'idées d'interventions
 - Revenir sur les fondamentaux, les bases de la fertilisation et les enjeux associés, par exemple basés sur des essais longue durée
 - Travailler sur les impacts des pratiques de fertilisation (sur la base de résultats chiffrés)

- Prospective : rôle du COMIFER à horizon 2030
 - Partage et diffusion de la connaissance : états de l'art, publication de références techniques, production de boîtes à outils (méthodes, seuils, données).

Groupe Conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE

La **notion d'azote potentiellement libéré jusqu'en sortie d'hiver** a nouvellement été introduite dans le PAN7. Pour en faciliter l'usage par les agriculteurs et conseillers, le Groupe conjoint RMT & COMIFER se propose de produire des références sur la base de travaux de simulation. Ceux-ci seront réalisés avec l'outil CHN d'Arvalis. Un plan de simulation a été élaboré sur la base d'un choix de différents produits organiques selon la classification du PAN7 et de différentes situations pédoclimatiques.

Parallèlement, les travaux portant sur la **précision de la méthode du bilan** se poursuivent, avec l'analyse des résultats de l'élicitation des experts bretons (interrogation des experts sur les valeurs prises par quelques postes de l'équation) et la collecte de bases de données sur les postes non étudiés avec les experts, en vue d'analyses statistiques.

La question du **raisonnement de la fertilisation des CIVE** est traitée conjointement avec les GT N&S et PKMg. La méthode du bilan ayant été paramétrée pour les CIVE, l'objectif est de la décliner dans les régions : on cherche des références régionales pour les comparer avec les données calculées par le paramétrage de la méthode du bilan. Pourquoi la fertilisation est-elle différente sur les CIVE ? Les CIVE sont menées sur des périodes courtes et non pas sur la durée totale du cycle, alors que les agriculteurs

calculent leur fertilisation sur un cycle complet. Par ailleurs, il y a souvent des cultures associées dans ces couverts, ce qui nous confronte à des situations différentes de celles des cultures principales.

Dans le cadre de l'apport des derniers ajustements aux **révisions du PAN7 et du PREPA**, et en vue du lancement des consultations publiques y afférentes, le **GENEM** s'est réuni deux fois en juin (le 26) et juillet (le 13) 2022. Le Groupe Conjoint RMT & COMIFER a adressé fin juillet aux ministères un avis sur le PANEA et a déposé un avis à la consultation du public sur le projet de PAN qui s'est achevée le 5 septembre.

Dans le cadre de son **initiative « Optimisation de la Ressource en Azote »** lancée dans le contexte du Plan de résilience (Action Azote : pour une meilleure résilience face à la crise mondiale et la hausse du prix des engrais azotés), le MASA anime un Groupe de travail national qui s'est réuni 4 fois entre avril et juillet 2022. Une plateforme de travail collaboratif OSMOSE, à l'accès réservé, permet aux membres de ce groupe de déposer des fiches techniques sur les leviers mobilisables. Celles-ci sont destinées aux GT régionaux, qui pourront les adapter à leurs contextes spécifiques avant de les diffuser aux prescripteurs locaux et agriculteurs. Le Groupe Conjoint a participé à ces réunions et contribué à la rédaction et à la relecture des fiches « leviers ». A ce stade, le MASA réfléchit au mode de communication/diffusion de ces fiches et aux modalités d'entretien du sujet à plus long terme.

Enfin dans le cadre de sa mission **d'appui aux GREN**, le Groupe Conjoint participera à la prochaine réunion d'échange avec les animateurs GREN le 6 octobre.

Groupe N&S

La dernière réunion du Groupe N&S s'est tenue le 6 juin dernier et a porté sur les travaux suivants :

- Présentation d'outils de pilotage de la fertilisation azotée
 - o Index-N (Agro-Conseil), un outil de raisonnement dynamique de la fertilisation azotée ;
 - o MesSatimages (Chambres d'Agriculture), un outil de pilotage de la fertilisation azotée grâce aux images satellites, par acquisition d'images, calcul de données biophysiques et élaboration de modèles agronomiques.
- **Classification des OAD** pour la mise à jour de la liste dans la certification HVE et encadrement de l'usage des outils de pilotage partiel ;
- Finalisation et mise en ligne de la **grille d'efficacité** de la fertilisation azotée (ex-grille de volatilisation) ;

La prochaine réunion du groupe est prévue le 9 décembre 2022 à Paris.

Groupe PKMg

Le groupe PKMg s'est réuni en plénière le 2 juin 2022 et travaille sur les sujets suivants :

- Etat des lieux sur le marché des matières fertilisantes (ICL et K+S) ;
- Risque d'appauvrissement des sols en P et K et risques associés pour les cultures ;
- Suivi du projet PhosphoBio sur la fertilité en phosphore des exploitations en Agriculture Biologique (grandes cultures et polyculture-élevage) ;
- Revue de littérature scientifique : travaux impliquant des chercheurs INRAE et Cirad sur la période 2021-2022 ;
- Raisonnement de la fertilisation P et K des CIVE ;
- Utilisation de bactéries solubilisatrices de P au service de la nutrition du Colza (UniLaSalle).

La prochaine réunion du groupe est prévue le 29 novembre 2022, en distanciel, avec la participation des étudiants-ingénieurs de la spécialisation « Agroécologie » de Bordeaux Sciences Agro.

Groupe PRO

La dernière réunion du groupe en plénière s'est tenue le 27 mars 2022. Ses travaux ont porté sur :

- l'utilisation des PRO en agriculture biologique avec les évolutions réglementaires, les pratiques, les besoins, etc. (ITAB) ;

- le recyclage de l'urine en agriculture (thèse INRAE) ;
- des échanges avec le GT du RMT BOUCLAGE sur l'innocuité des PRO.

La prochaine réunion du groupe est prévue dans le courant de la deuxième quinzaine de mars 2023.

Groupe SAB

La dernière réunion du Groupe SAB s'est tenue le 19 mai 2022 et a permis de visiter le dispositif des 42 parcelles de l'INRAE de Versailles. A cette occasion, le groupe est revenu sur la JT oligo-éléments (12 avril 2022), en lien avec le statut acido-basique des sols, ainsi que sur les travaux historiques du groupe, pour évaluer les acquis et identifier les nouvelles thématiques à travailler.

La prochaine réunion du groupe est prévue d'ici décembre 2022 au plus tard.

Groupe FOrBS

Le groupe ne s'est pas encore réuni en 2022 (dernière réunion le 13 octobre 2021), mais a travaillé entre-temps à la définition des périmètres respectifs du groupe et du GT Bioindicateurs du RMT BOUCLAGE. Les animateurs du RMT et de ces deux GT ont élaboré, au printemps dernier, un questionnaire sur l'articulation entre eux, qui a été diffusé à leurs membres respectifs.

La prochaine réunion du groupe est prévue le 20 octobre 2022 à Paris

5. Partenariat Comifer-Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)

Convention 2021-2022

La convention actuellement en vigueur porte sur un montant de 117 400 € pour la période s'étendant du 1^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022 (19 mois). Elle apporte son soutien aux 6 actions suivantes :

- ✓ Appui technique à la mise en œuvre des réglementations ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers le milieu ;
- ✓ Poursuite du travail de parangonnage des méthodes de raisonnement (principes scientifiques, mise en œuvre) en matière de fertilisation azote, phosphore, potassium dans quelques pays européens ;
- ✓ Préparation et actions consécutives aux Rencontres 2021 et préparation des Rencontres 2023 ;
- ✓ Organisation d'une journée thématique en 2022 et préparation de la journée thématique 2023 ;
- ✓ Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire ;
- ✓ Fonctionnement des groupes thématiques.

Le rapport intermédiaire a été transmis au ministère en février 2022 et le rapport final sera à transmettre au plus tard le 28 février 2023.

3 réunions entre le COMIFER et le MASA ont permis de faire des points sur l'état d'avancement des dossiers (18 mars, 24 juin et 28 septembre 2022).

Une réunion des animateurs des GREN est coorganisée par le MASA et le MTECT le 6 octobre. Elle permettra d'y traiter les questions remontées en amont. Le groupe conjoint RMT & COMIFER y est convié.

Convention 2022-2023

Les travaux de préparation de la prochaine convention 2022 – 2023 vont démarrer avec l'organisation d'une réunion le 28 septembre 2022 (demain) avec le MASA. *Les administrateurs sont invités à transmettre leurs idées ou souhaits de thèmes à aborder dans cette prochaine convention dans la journée, pour qu'ils puissent être pris en compte lors de cette réunion.*

Relations avec la DGER

Le renforcement des liens du COMIFER avec l'enseignement agricole se concrétisera notamment par la facilitation de l'accès à l'information agronomique, *via* le site Internet du COMIFER, en cours

renovation. L'élaboration d'un kit de communication est envisagée. Le COMIFER, la DGER et les collègues du réseau Renadoc se sont réunis le 14 mars 2022 et le COMIFER est toujours en attente du retour de la DGER sur les actions à mettre en place et les modalités de partenariat.

6. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote

En 2022, 4 audits annuels de contrôle ont été réalisés, sans soulever de question particulière ni aucune non-conformité (outils concernés : AzoFert®, Cet'Azote, Fertipass et Geofolia).

Par ailleurs, le périmètre de labellisation pourrait être étendu pour deux outils :

- Mes P@rcelles : la demande d'extension du label à la Bretagne a reçu une réponse favorable, et celle du Languedoc-Roussillon est en cours d'examen par le comité de labellisation ; celui-ci attend des compléments d'information avant validation ;
- Exo.expert : la demande d'extension du périmètre du label porte sur toutes les régions d'ici à fin 2022, alors que le label ne porte que sur 3 régions à ce jour. On attend les éléments du dossier.

La seconde phase de labellisation est en préparation, avec la **révision du cahier des charges** en cours de finalisation (pour fin septembre – début octobre). Le calendrier prévisionnel de cette phase 2 a été transmis aux éditeurs d'outils en juillet 2022. L'objectif est de finaliser l'ensemble des documents d'ici décembre au plus tard et de les transmettre aux éditeurs pour qu'ils réalisent les simulations en 2023. Les audits devront pouvoir être réalisés courant 2023 pour que le comité de labellisation les examine en octobre puis décembre 2023 au plus tard.

A noter que le label Prev'N n'est pas officiellement reconnu dans le projet d'arrêté PAN7 mais que la section concernant le label a été reformulée par le ministère.

Discussion :

Les travaux en cours sur la précision de la méthode devront permettre de fournir un écart-type : cela favorisera-t-il la reconnaissance du label ?

La question de la précision n'entre pas directement en jeu dans cette décision. En effet, la réglementation comprend deux niveaux, le niveau national étant renforcé en régions, notamment sur la mesure 3 concernant l'équilibre de la fertilisation. Les régions souhaitent garder la main sur certains paramètres. Néanmoins, la plupart des régions reconnaissent déjà le label Prev'N. Le projet de PAN7 mentionne le label et le ministère en parle à ses correspondants en régions. La discussion est à avoir avec les GREN.

7. Site Internet

Le site Internet du COMIFER (<https://comifer.asso.fr>) est en refonte depuis le début de l'année 2022. Cela consiste en premier lieu à changer le système de gestion de contenu (« CMS »), car Joomla (le CMS actuellement utilisé) est non seulement complexe mais aussi désormais obsolète. En second lieu, le COMIFER mettra à la disposition des internautes un outil de recherche plus performant, pour leur permettre d'accéder plus facilement aux ressources documentaires.

Un comité spécifique a été constitué pour gérer ce chantier. Il est composé de 6 personnes : S. Sagot, P. Denoroy, C. Dizien, C. Monprofit, K. Diedhiou et S. Droisier. Un cahier des charges a été rédigé et un appel d'offres a été lancé. Trois prestataires potentiels ont été identifiés, parmi lesquels, après des rendez-vous, l'un d'eux a été choisi en juin 2022.

Parallèlement, le groupe poursuit des échanges avec l'AFES, qui est également en train de mener un chantier de rénovation de son site et d'indexation de ses ressources documentaires en ligne.

Le prestataire retenu est *My Web Stratégies*, qui propose un budget de 14 250 €HT. Il s'agit d'une entreprise spécialisée en stratégie de marketing digital et en référencement. Elle existe depuis 6 ans et son équipe se compose de 12 personnes, présentant une bonne connaissance du monde agricole et agroalimentaire et de celui des media, avec des références intéressantes (ex. sites d'IBMA, du Syrpa [association des communicants agricoles], de Sangosse et Syngenta).

Le comité a tenu 9 réunions de travail entre le 13 juillet et le 23 septembre, sur les fonctionnalités, la structure, le cahier des charges et le design du site Internet.

Ce chantier se fait en deux étapes :

- 1) Actualisation du site – Objectif : opérationnel fin 2022/début 2023**
- 2) Indexation des contenus et mise en place d'un moteur de recherche performant – Objectif : développement progressif de l'outil de recherche documentaire courant 2023**

Les nouveautés attendues sont notamment les suivantes :

Pour les utilisateurs :

- Possibilité d'inscription multiple (en adhésion et inscription événement)
- Possibilité de joindre un bon de commande dès l'inscription
- Gestion de compte/profil avec présentation de l'historique des adhésions et des participations aux événements passés et à venir
- Outil de recherche documentaire plus performant
- Mise aux normes RGPD

Pour les administrateurs :

- Meilleure ergonomie et gestion du back office simplifiée avec le nouveau CMS (Wordpress)
- Facilité d'accès et de suivi comptable
- Accès direct à la liste des participants et animateurs des GT et possibilité de la gérer
- Conception et envoi facilités de La Lettre du COMIFER

D'ici à la fin de l'année, des réunions seront planifiées sur l'outil d'indexation et le référencement des documents. Il s'agira de

- choisir la méthode de recherche (full texte, mots clés, identification des filtres : textes, vidéos etc.),
- définir l'ordre de priorité des documents à traiter,
- préciser les modalités de mise en œuvre.

Sur ce dernier point, un devis de la junior Agro Etudes de Bordeaux Sciences Agro est en cours d'examen pour la méthodologie d'indexation et sa mise en place, sur une base de 500 à 700 documents. Ce chantier bénéficiera en effet dès la fin de l'année de l'appui d'un groupe d'étudiants de la Junior Entreprise de Bordeaux Sciences Agro, piloté par une professionnelle, pour identifier le meilleur outil qui permettra d'indexer les documents (automatique ? ou liste de mots-clés identifiés par nous-mêmes ?). Le devis entre dans le montant qui avait été budgétisé. Le lien avec le système comptable de Chimie-Promotion sera préservé.

Nathalie Vassal fait une proposition de s'inspirer de la méthode Biodoc utilisée par VétagroSup qui recense toute la littérature sur l'agriculture biologique ; cela est listé dans une revue avec identification des articles. Il est possible de les interroger sur leur méthodologie.

8. Événements Comifer

a. Bilan Journée Thématique 2022

La dernière Journée Thématique a été organisée le 12 avril 2022 sur le thème des oligo-éléments et contaminants métalliques en agriculture, sous forme de webinaire.

L'organisation a été pilotée par Lionel Jordan-Meille (Enseignant-Chercheur à Bordeaux Sciences Agro, animateur du GT PKMg et Président du COMIFER), soutenu par un comité composé de 9 personnes : Christine Le Souder (Arvalis), Paul-Armel Salaun (ITAB), et Noémie Janot, Aurélia Michaud, Valérie Sappin-Didier et Christophe N'Guyen (INRAE).

Cette journée a bénéficié du soutien financier du MASA et d'un sponsor, Agrisymbiose.

Le programme se déclinait en 3 grandes parties :

1. Définitions et notions de base sur les éléments traces
2. Importance des oligoéléments sur la production agricole et l'alimentation
3. Enjeux environnementaux et sanitaires

suivies d'une table ronde.

Les points les plus appréciés ont été les suivants :

- Rappel des définitions et notions de base
- Synthèse des différents points évoqués dans les exposés composant les parties
- Cas concrets de gestion de carence en manganèse, cuivre en arbo, viti...
- Qualité des interventions – Claires, bien construites et dynamiques

Les points jugés à améliorer ont été les suivants :

- Contenu certes de qualité mais encore trop loin des préoccupations du terrain
- Optimisation des cycles biogéochimiques en faisant ce qu'il faut sur les oligoéléments
- Interaction entre minéraux
- Critiques sur les éléments présentés (Mn, Cu)
- Souhait d'informations sur Fer, Bore, Zinc...
- Manque information sur le pilotage des oligoéléments (analyse de sève ?)

Conclusions à tirer :

- Être très pédagogique, avec
 - o un rappel des fondamentaux
 - o et des illustrations par des cas concrets, diversifiés, avec des retours d'expérience issus du terrain
- 12 interventions maximum sur une journée d'information en distanciel.

Les résultats de cette JT en chiffres :

- **152 inscrits** dont
 - o 124 inscrits payants
 - o 7 journalistes
 - o 3 invités
 - o 18 intervenants et co-organisateurs
- **124 inscrits payants** dont
 - o 58 % adhérents
 - o 42 % non-adhérents
- **Résultat brut de 19,4 k€ HT** (contre 39,8 k€ en 2021 sur les MOS et 27, 9 k€ en 2020 sur le pH)

Cf. diaporama pour les détails.

Le public était majoritairement francophone (dont 82 % de Français) et en majorité issu du 3^{ème} collège.

b. Journée Thématique 2023

Le thème retenu pour la prochaine journée thématique lors de la dernière réunion du CA est le suivant : **« Raisonnement de la fertilisation face à l'évolution des systèmes de culture ».**

Le comité d'organisation mis sur pied se compose de Francesca Degan (Arvalis), Bruno Félix-Faure (Eurofins-Galys), Stéphanie Sagot (LDAR), Nathalie Vassal (VetAgro Sup), Catherine Hénault (INRAE) et Lionel Jordan-Meille (Bordeaux Sciences Agro). Il s'est réuni le 29 juin 2022 et a identifié des experts à solliciter pour sonder leur potentielle implication dans l'organisation de cette journée. Ainsi, une réunion d'échange est programmée le 30 septembre en comité élargi à d'autres professionnels, internes et externes au COMIFER, qui mettent en œuvre des systèmes de culture dits innovant (Agriculture de conservation des sols, Agriculture régénératrice, bas niveaux d'intrants, etc.), issus de structures telles qu'Arvalis, Terres Inovia, INRAE, CIRAD, Icosystème, etc. Il est également prévu de se rapprocher de l'APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable) et de PADV (Pour une Agriculture du Vivant). Il est suggéré de faire travailler des étudiants-ingénieurs (BSA, VetAgroSup) sur des entretiens auprès d'agriculteurs « hors système » COMIFER.

c. 16^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS 2023

La prochaine édition des Rencontres COMIFER-GEMAS sera organisée par un comité composé de 11 personnes : L. Jordan-Meille, F. Servain, P. Denoroy, C. Le Souder, M. Lambert, B. Felix faure, B. Verbeque, P. Mathieu, A. Michaud, S. Agasse, nouvellement entrée, et S Droisier. Celui-ci s'est réuni 3 fois, les 20 mai, 22 juin et 15 septembre 2022.

Le choix du site 2023 s'est fait parmi 7 sites étudiés, dont Valenciennes, Le Havre, Tours et 4 sites sur Bordeaux (Rocher de Palmer, Cité mondiale, Palais des congrès et Enseirb Matmeca). Le choix final à opérer entre Bordeaux/Enseirb-Matmeca et Tours a fait l'objet de nombreuses discussions.

- Enseirb-Matmeca à l'avantage d'être une école et d'être bon marché
- Enseirb-Matmeca a l'inconvénient de nécessiter 15' de bus pour l'atteindre et de ne pas pouvoir proposer des repas assis le midi – Uniquement format cocktail
- Le site de Tours a l'avantage de se situer en face de la Gare TGV, proche du centre-ville et des hôtels, ce qui est plus pratique même si plus coûteux...

Le choix s'est finalement porté sur le site de Tours, qui a été retenu pour les mardi 21 et mercredi 22 novembre 2023. Il s'agira du trentième anniversaire des Rencontres.

L'appel à communications va être lancé cette semaine. Il sera classiquement ouvert à toutes les communications ayant trait à la fertilité des sols, avec une nouveauté proposée cette année : une ouverture thématique sur un sujet défini. Le thème sera en lien avec l'actualité : **« Quelles solutions mobilisées au niveau de la fertilisation dans un contexte de tensions en approvisionnement d'engrais minéraux et organiques ? »**

Par ailleurs, le comité propose au CA d'organiser une visite d'une structure proche de Tours, sur une demi-journée le jeudi 23 novembre matin, avec déjeuner.

Plusieurs idées sont à l'étude dont notamment la **visite d'une unité de méthanisation** qui se trouve à côté de Tours :

- Les principes de la méthanisation ?
- Visite de l'installation elle-même ? (intrants, méthaniseur, stockage et utilisation des produits... ?)
- Contraintes spécifiques d'usage des digestats par rapport à des produits non traités ?
- Effets sur le sol (physique, chimique, biologique...)?
- Cultures énergétiques : critères de choix ? Stratégie et modalités de conduite ?
- Bilans techniques (éléments, énergie...), économiques, conditions de travail...

Pour faciliter la logistique d'une telle visite, devrait-on limiter les inscriptions à un certain nombre de places disponibles ? Le cas échéant, combien ? 50 personnes au maximum ?

Il faut aussi

- évaluer la faisabilité logistique,
- fixer un échéancier pour la prise de décision,
- déterminer le montant d'un éventuel tarif en supplément de l'inscription,
- évaluer le risque encouru en cas de non-atteinte du quota (ex. 25 personnes minimum) qui entraînerait la nécessité d'un remboursement.

Aurélia Michaud a proposé son aide pour l'organisation de cette visite d'unité de méthanisation ayant des contacts avec les personnes de l'INRAE de Noizilly qui y travaillent.

Consultation du Conseil d'administration sur ces propositions :

a) Approbation d'un appel à communications classique avec une ouverture sur un sujet défini (solutions mobilisées dans un contexte de tensions en approvisionnement d'engrais) :

Résultat des votes (21 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	21
NON :	0
ABSTENTION :	0

→ Le principe d'un appel à communication classique avec une ouverture sur le sujet défini est approuvé à l'unanimité.

b) Approbation de l'organisation d'une demi-journée de visite d'une structure lors des Rencontres 2023 :

Résultat des votes (21 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	17
NON :	1
ABSTENTION :	3

→ Le principe d'organiser une demi-journée de visite d'une structure lors des Rencontres 2023 est approuvé.

9. Divers

a. Charte de l'adhérent / Droit de diffusion (en pièces jointes)

Les animateurs de GT, lors de leur réunion du 16 juin 2022, ont proposé de faire signer aux adhérents une **charte d'adhésion**, afin de les sensibiliser à leur implication active au sein des Groupes de Travail et de l'association en général.

Cette proposition provient du constat d'une certaine passivité des adhérents qui viennent prendre de l'information et ne sont pas assez proactifs dans les activités de l'association.

A cette fin, une proposition de formulaire a été envoyée aux membres du COMIFER. Celui-ci sera à cocher lors de l'adhésion en début d'année.

Le conseil d'administration est invité à se prononcer sur la validation du principe et des termes de la charte proposée, et à formuler des commentaires.

Discussion :

Le principe est jugé important, les associations peuvent et doivent préciser les droits et devoirs de leurs adhérents. Il est néanmoins proposé d'ajouter, dans les missions du COMIFER, la notion de « connaissance concertée », issue des débats menés au sein de l'association.

La question est posée de la nature d'éventuelles sanctions qu'entraînerait le non-respect, par un adhérent, de son engagement. Aucune sanction prévue, une exclusion n'est pas envisagée. Il s'agit d'un engagement moral ; l'absence de participation/contribution ne nuit pas à l'association. En revanche lorsqu'il s'agit de propriété intellectuelle, un autre document est prévu.

A noter que les adhérents ne sont pas obligés de choisir de s'impliquer dans tous les GT lors de leur adhésion.

Il est proposé de reformuler la notion de promotion de ses intérêts « personnel » : plutôt « de société » ? « commerciaux » ? On peut conserver les deux, en gardant les intérêts « personnels » mais en faisant figurer les « intérêts particuliers » en premier.

Approbation de la charte d'adhésion au COMIFER :

Résultat des votes (23 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	21
NON :	0
ABSTENTION :	2

→ Le principe de la charte d'adhésion au COMIFER est approuvé, sous réserve des reformulations suivantes :

- dans « ses missions », ajouter « connaissances concertées »,
- dans le 7^{ème} engagement, modifier l'ordre comme suit « d'intérêts particuliers, partisans ou personnels ».

Cette charte sera intégrée au prochain appel à cotisations.

Cette même réunion a mené à la proposition de faire signer une **autorisation de diffusion** de document voire d'image sur le site du COMIFER, suite à la présentation de travaux lors des réunions de GT par un intervenant extérieur non-adhérent. Celle-ci serait à faire signer par l'animateur de chaque GT. Là aussi, un projet de formulaire a été adressé aux administrateurs en amont de la réunion du CA.

Discussion :

Ce n'est pas parce que le document est déposé sur le site du COMIFER qu'il devient un document « du COMIFER » au sens de la propriété. Il ne fait pas partie des fiches et brochures sur lesquelles le COMIFER communique activement.

Ce formulaire concerne-t-il

- les documents accessibles seulement aux adhérents et nécessaires aux travaux des GT ?
- prioritairement les intervenants aux Rencontres et aux Journées Thématiques ?

Le COMIFER ne publie jamais les documents montrés en réunion des GT, mais les dépose sur l'espace adhérents. Dans les GT, on ne peut pas exclure la réutilisation des documents par les participants et il faut s'en prémunir. De même, on ne prend pas de photos en réunion des GT, seulement lors d'événements tels que les JT et les Rencontres.

- ⇒ Faut-il faire deux documents différents ?
- ⇒ Faut-il faire signer le formulaire une fois pour toute aux adhérents au moment de l'adhésion, ou ponctuellement par chaque intervenant externe non-adhérent ?

Il est proposé de faire signer le document

- 1 fois lors de l'adhésion pour les adhérents,
- et 1 fois par événement par les intervenants externes.

Une partie de ce document se recoupe avec la charte d'adhésion : il est proposé d'en ajouter une partie dans la charte d'adhésion, concernant l'utilisation de l'espace adhérents du site ou sur le site grand public, et de garder ce formulaire d'autorisation pour les non-adhérents seulement, pour les seules Rencontres et JT.

Le formulaire pourrait aussi :

- proposer 2 cases à cocher : extranet et intranet,
- distinguer les GT d'une part et les événements publics d'autre part (Rencontres, JT),
- ou encore comporter une case spécifique pour demander à NE PAS diffuser tels et tels travaux/parties de présentation sur l'espace adhérents
- préciser le type d'usage qui peut être fait des travaux : lorsqu'un scientifique montre au GT des travaux non encore publics, il peuvent rester visibles pour les adhérents mais pas être réutilisés

Conclusion :

- prévoir un document d'autorisation de diffusion pour les non-adhérents qui présentent des travaux aux Rencontres, JT ou GT ;
- pour les adhérents, prévoir aussi un formulaire (dans le cadre de l'adhésion annuelle), avec distinction intranet/extranet, charge à eux de dire.

➔ **Conclusion des échanges : tous les administrateurs sont invités à faire leurs retours par écrit et on sursoit au vote sur ce point, qui sera reporté à la réunion de janvier, après reformulation du document.**

b. Contribution volontaire en nature

A compter de 2022 il est devenu légalement obligatoire de rendre des comptes annuels avec identification de **temps passé par les « bénévoles »**, appelé « contribution volontaire en nature ».

Le COMIFER doit donc afficher cette mention dans ses comptes de résultat (comptes 86 et 87), accompagnée d'une information complémentaire en annexe. L'objectif est de fournir à l'administration un **indicateur sur la contribution des membres** à notre objet associatif. Il s'agit d'une **obligation d'information financière** et qui ne fait courir aucun risque d'impôt supplémentaire.

Pour s'acquitter de cette obligation, le COMIFER s'est vu proposer par son expert-comptable le développement d'une application chargeable par chaque « bénévole » sur PC et portable, facile d'utilisation. Son coût serait de 50 € TTC / mois soit 500 € HT/an.

Ce prix comprend :

- l'assistance à la mise en place de l'outil,
- l'assistance en cours d'année,
- l'accès au module notes de frais et validation,
- l'hébergement des données, à sauvegarder par précaution de notre côté.

Les activités dans lesquelles les « bénévoles » interviennent ont été identifiées comme suit :

- GT
- Groupe conjoint
- Label Prev'N
- Site web
- Rencontres
- Journées thématiques
- Instances

La nature des contributions peut faire l'objet d'une classification selon une typologie d'activités :

- a) Préparation, animation, validation de CR, autres
- b) Réunions, validation CR, autres

Discussion :

- Attention aux termes employés : il ne s'agit pas de « bénévolat » mais de « contribution volontaire en nature » de la part des employeurs des non-salariés du COMIFER.
- Le « bénévolat » est un principe comptable demandé par l'Etat : un « bénévole » n'est pas rémunéré par l'association. Il peut être rémunéré par ailleurs. Les comptables l'intègrent dans leur bilan.
- Les libellés des activités doivent être reformulés et réorganisés car ils sont imbriqués (le Label est une activité du Groupe conjoint, le Groupe conjoint est un GT...).
- Il conviendra de se limiter au strict niveau de détail exigé par la réglementation, sans aller au-delà pour simplifier ; il faut afficher un **volume horaire annuel**.
- Il serait préférable d'éviter un outil supplémentaire ; même si l'objectif était de faire un suivi par groupe et typologie d'activité, sous forme de « pense-bête ».
- L'enjeu est faible, en tout cas pour 2022 ; cela permettra d'économiser 600 €. Lionel propose de préremplir le tableau pour nous.

→ **Chacun doit fournir au COMIFER pour le 15 décembre le nombre d'heures de travail affectées en 2022 aux activités du COMIFER.**

Approbation des modalités de traitement de la contribution volontaire en nature :

Résultat des votes (21 voix exprimées dont 2 oralement) :

OUI :	17
NON :	0
ABSTENTION :	4

→ **Le principe d'une gestion interne, via un fichier de suivi Excel (dont la typologie sera revue), prérempli par le COMIFER, est retenu ; la déléguée générale reviendra vers chacun avec un nombre d'heures préremplies.**

c. Remboursement de la dette du COMIFER au GEMAS

Sur une période assez longue, suite au partage des bénéfices et pertes des Rencontres entre le COMIFER et le GEMAS, un cumul de bénéfices s'est accumulé sur le compte du COMIFER qui n'appartient pas en totalité au COMIFER. Ainsi, environ 24 000 € sont dus au GEMAS par le COMIFER ; ce dernier a commencé à rembourser, en prévoyant un étalement des remboursements sur 5 ans.

Par ailleurs, le COMIFER a proposé à ses deux salariées un Plan Epargne d'Entreprise, qui se substitue aux primes préalablement octroyées chaque année avec des montants variables. Une logique d'augmentation linéaire des salaires a en outre été retenue, pendant 4 à 5 ans jusqu'à un plateau.

d. Participation du COMIFER à des événements externes en 2022

Lionel Jordan-Meille va participer au nom du COMIFER à plusieurs événements d'ici à la fin de l'année :

- **PHLOEME, organisé par Arvalis le 3 et 4/11/2022 à Paris** : L. Jordan-Meille présentera oralement la méthode de révision des seuils d'impasse en phosphore ; à ce stade, la méthode n'est pas encore complètement finalisée. Par ailleurs, questionnements sur la disponibilité en P dans le cadre de l'extension de l'AB ?
- **Journée Mondiale des Sols, organisée par l'AFES du 1^{er} au 6/12/2022 à Toulouse** : L. Jordan-Meille participera le 2/12 à un webinar sur la nutrition des plantes et leur fertilisation.
- **Congrès de l'IFS, le 9/12/2022 à Cambridge** : à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'IFS, L. Jordan-Meille présentera oralement l'étude de parangonnage menée dans le cadre du

groupe conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE, comparant les différentes méthodes de raisonnement de la fertilisation azotée utilisées dans quelques pays européens.

- **EJP SOIL, 7/12/2022 à Cambridge** : en marge du congrès de l'IFS et au même endroit, se tiendra une réunion des scientifiques du programme européen EJP SOIL, à laquelle L. Jordan-Meille participera sur le thème « *Fertilisation strategies across Europe: current situation, potential and limits for a harmonized approach* ».

La séance est levée à 12h25.

Rappel : Prochaine réunion le mardi 31 janvier 2023, de 9h à 12h30.

La secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Heurtaux', with a long horizontal stroke extending to the left.

Mathilde Heurtaux

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lionel Jordan-Meille', with a large, stylized initial 'L'.

Lionel Jordan-Meille

ANNEXE : Liste de présence

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent à distance	Pouvoir	Pouvoir à
AGASSE	Sophie	UNIFA	X		
BECHAUX	Camille	MAA-DGAL			
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA			
BUREL	Enguerrand	ITAB	X		
CANARD	Alain	SOUFFLET		X	S Agasse
CANDAHL	Christian	MASA/DGER	X		
DEGAN	Francesca	Arvalis	X		
DIEDHIOU	Khady	COMIFER & RMT	X		
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS		X	S Agasse
DROISIER	Sophie	COMIFER	X		
DUVAL	Rémy	ITB	X		
ERNOU	Frédéric	CdAF		X	M Heurtaux
FEDER	Frédéric	AFES		X	C Hénault
FELIX-FAURE	Bruno	EUROFINS Galys		X	M Heurtaux
FONSEGRIVES	Yannick	Lhoist Europe du Sud	X		
HENAULT	Catherine	INRAE	X		
HERVE	Marc	Eurochem Agro		X	C Monprofit
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	X		
JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	X		
LAMBERT	Marc	YARA	X		
MARQUET	Nicolas	UPJ			
MICHAUD	Aurélia	INRAE	X		
MONPROFIT	Cédric	K+S	X		
MOREL	Chloé	MASA / DGPE (BESEC)	X		
PAILLETTE	Edouard	MASA / DGPE (BESEC)	X (1/2 h)		
RAVENEL	Coraline	FNAMS		X	R Duval
SAGOT	Stéphanie	LDAR		X	L Jordan-Meille
SERVAIN	François	GEMAS	X		
VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup	X		
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	X		
TOTAL			19	8	